



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 28 juin 2023 - Palais d'État Iavoloha

Ce mercredi 28 juin 2023 s'est tenu au Palais d'Etat d'Iavoloha, le Conseil des Ministres présidé par le Président de la République Andry Rajoelina, et a vu la participation du Premier Ministre ainsi que des Ministres membres du Gouvernement.

I- COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge des Droits et Taxes à l'Importation (DTI) de diverses pièces détachées, de matériels d'entretien, de lubrifiants et de produits d'entretien destinés aux hélicoptères militaires AS350B2 et H130.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé l'opération de transfert de propriété d'un Immeuble appartenant au Ministère de l'Economie et des Finances sis à Antaninarenina à Banky Foiben'i Madagasikara (BFM). Cette propriété est celle appelée "HOTEL DU TRÉSORIER GÉNÉRAL" utilisée actuellement par le CSI à Antaninarenina. Les bureaux du BFM font l'objet d'extension car les bureaux actuels ne suffisent plus, il sera plus facile d'effectuer les travaux d'extension en utilisant le bâtiment "Hôtel du trésorier général" qui jouxte les bureaux du BFM actuel. Un autre lieu est déjà disponible pour le CSI à Andohatapenaka. Il est à noter qu'il existe un projet pour rassembler tous les dispositifs anti-corruption (CSI, BIANCO, SAMIFIN, ARAI, voire PAC) en ce seul lieu et le Président de la République a donné des instructions lors du Conseil des Ministres pour la réalisation de ce projet en aménageant les différents à Andohatapenaka.

Le Conseil des Ministres a approuvé la création du guichet unique en charge du traitement des procédures relatives à la réalisation des Projets Présidentiels. Ceci afin de mettre en œuvre la décision prise en Conseil des Ministres en date du 05 avril 2023 relative à la réorganisation des engagements financiers et la création d'un guichet unique spécial en charge de la gestion des détails administratifs des appels d'offres requis par le marché public relatifs aux projets présidentiels. Ceci dans le but d'accélérer la réalisation des projets présidentiels et de faciliter les procédures de mise en concurrence de contrôle a priori et de paiement. Le Guichet aura pour mission d'Assurer le rôle de conseiller auprès des acteurs budgétaires des Institutions et Ministères et traiter les dossiers concernant les projets présidentiels ainsi que les transferts aux organismes publics ou privés.

La composition du Guichet sera fixée comme suit:

- Une équipe du contrôle financier comprenant : un Inspecteur d'Etat, Délégué du Contrôle financier, lead du Guichet, un Inspecteur d'Etat, Délégué suppléant du Contrôle financier. Ils auront pouvoir de visa sur les marchés/conventions et les engagements financiers.
- Quatre vérificateurs
- Une équipe de la Commission Nationale des Marchés
- Une équipe de la Direction Générale du Trésor

- Une équipe du Bureau de Suivi des Engagements
- Une équipe de la Direction Générale des Impôts
- Un pool de secrétaires

Les dossiers à soumettre au Guichet seront:

- Les dossiers relatifs aux marchés/conventions des projets présidentiels.
- Les dossiers de transferts relatifs aux projets présidentiels,
- Les dossiers fiscaux pour enregistrement,
- Les dossiers de demande d'engagement financier.
- Les dossiers de mandatement.

Le Guichet sera sis à l'immeuble du Ministère de l'Economie et des Finances Cador à Ambatonakanga et sera ouvert aux usagers pendant les horaires de travail des services publics. Dès l'adoption de l'arrêté portant mise en place du Guichet, les activités normalement dévolues aux services de vérification et visa seront transférées au Guichet.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DE L'AMENAGEMENT TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge de l'Impôt sur la Plus-Value Immobilière (IPVI) par l'Etat Malagasy pour l'acquisition du terrain dénommé "site de confinement d'Iarinarivo" TN°41.473-H (état parcellaire n° 23) mesurant 57 are 80 centiare et un terrain à proximité appelé « site de confinement de Iarinarivo » également, TN°42.451-H (état parcellaire n° 25) mesurant 64 are 00 centiare, tous deux à Ambohibolalehibe, Fokontany Amboasary, commune rurale de Iarinarivo, district Ambohidratrimo, région d'Analamanga. Ces terrains sont concernés par le projet « PRODUIR », et sont destinés à abriter les boues transférées du curage du canal.

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge des Droits et Taxes à l'Importation (DTI) de huit ordinateurs « mobile Workstation » et seize tablettes, don de matériels informatiques du Programme des Nations Unies pour le Développement à la Commune Urbaine de Toamasina.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Le Conseil des Ministres a approuvé les aménagements de crédits budgétaires pour la réhabilitation des périmètres irrigués d'Anjahana, Région Analanjirofo; d'Ampahitrosy et de Fidasiana, Région Analamanga; et de Basse Mahavavy, Région Diana.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Au vu de la grande crise que traverse actuellement la société JIRAMA, le Conseil des Ministres a approuvé la finalisation du processus de recrutement d'un expert qui s'occupera du redressement urgent de la société JIRAMA. Cet expert aura le poste de « manager de redressement », c'est-à-dire qu'il mettra tout en œuvre pour résoudre la crise dans le mode de gestion au sein de cette entreprise dans un délai limité. Depuis avril 2023, un cabinet de recrutement international, financé par la Banque Mondiale dans le cadre du projet LEAD (Least Cost Electricity Access Development), a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour trouver cet expert localement et également à l'international. Le 24 mai 2023 était la date limite de réception des candidats qui ont souhaité prendre en charge ce poste stratégique au sein de la société JIRAMA, 19 d'entre eux ont répondu et seuls 5 d'entre eux sont malagasy. 13 critères ont été définis pour sélectionner les candidats selon compétences requises, donc après application des

critères, il ne restait que 6 candidats. Après un entretien qui constituait l'étape suivante, seuls 4 candidats, qui ont des connaissances techniques et des compétences en gestion et une longue expérience passée dans la réhabilitation d'entreprises en difficulté comme la JIRAMA, et qui connaissent bien la situation à Madagascar, ont été retenus. Le cabinet de recrutement passera à l'étape suivante, où des critères de sélection très élevées seront fixées concernant le plan de reconstruction de la société pour que le candidat fasse une proposition, ses compétences en leadership et en gestion et des tests de personnalité. Seuls 2 candidats resteront et seront présentés au Conseil des Ministres pour prendre une décision dans un bref délai. Le principal objectif dans l'urgence est de pouvoir mettre un terme aux coupures de courant récurrentes qui frappent aujourd'hui de nombreux foyers malagasy.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la mise en place d'un Compte d'Affectation Spéciale intitulé « CREDIT CARBONE REDD+ » d'un montant de 50 millions USD. Un comité spécial sera mis en place pour examiner et décider de l'utilisation de ce compte, qui sera affecté à la protection de l'environnement comme le reforestation de Madagascar. 5 régions sont spécifiquement concernées, dont 189 communes et 2,06 millions d'hectares de zones humides.

II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Selon la loi de finance 2023, dans la ligne budgétaire 02-21-0-253-00000 compte 2615, le Conseil des Ministres a adopté le décret portant ajustement de la participation de Madagascar au Fonds monétaire international (FMI). Il s'agit d'une pratique annuelle, selon ce que l'on appelle le "quote-part" de chaque pays membre du FMI. Chaque année, le 30 avril, le FMI lance un appel pour ajuster la participation de chaque pays, afin qu'ils puissent conserver le « quote-part » en fonction de la valeur de la monnaie de ces pays. Pour Madagascar, cette "quote-part" s'élève à 244 millions de DTS, soit 3.909 voix soit 0,08% du nombre total de voix au FMI. Le financement dépend du nombre de voix dont dispose chaque pays au sein du FMI. Puisque la valeur de l'Ariary a diminué par rapport au DTS, nous devons procéder à un ajustement pour que le nombre de votes que nous avons au FMI ne diminue pas.

III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

Adoption du décret abrogeant le décret n°2014-1521 du 25 septembre 2014 et portant nomination de **M. RAMANANTOANINA Andriasy**, Chef du District d'Ivohibe.

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

Adoption du décret abrogeant le décret n°2016-1067 du 27 juillet 2016 et portant nomination de **M. JAOROBY Wili Chrétien**, Directeur du Développement et du Partenariat de l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar (ENAM).

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

Adoption du décret portant nomination de **M. CHRISTOPHE Tovondraza Juliot**,
Directeur Régional de la Communication et de la Culture dans la Région Menabe.

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-2039 du 30 octobre 2019 et portant
nomination de **M. KOTOSON Andriambololona Seth**, Directeur de la Législation et
des Affaires Juridique du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques.

Fait ce 28 juin 2023

La Porte-Parole du Gouvernement,
Ministre de la Culture et de la Communication

Lalatiana RAKOTONDRAZAFY

La Porte-Porte du Président de la République,

Directeur de la Communication et des Relations Publiques - Présidence de la République

Lova Hasinirina RANOROMARO